

Notice descriptive	
Titre	Délibération n°2020-52 du Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) du 2 décembre 2020. Conditions d'attribution et montant du complément de subvention destiné à financer les prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).
Numéro NOR	TREL2035537X
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Autre
Date de signature	02-12-2020
Date de publication	19-12-2020
Document	TREL2035537X.pdf